

CETTEFAMILLE

Promouvoir l'accueil familial

CRÉÉE EN JUIN 2016, L'ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE CETTEFAMILLE garantit, sur tout le territoire national, un service de mise en relation et de suivi administratif de la relation accueillant-accueilli à destination des personnes en perte d'autonomie. Cet acteur privé, qui compte 18 salariés, veut donner « un coup de projecteur à l'accueil familial », dispositif bien connu en protection de l'enfance mais qui peine, depuis son lancement en 1989, à être développé pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Si, à son lancement, CetteFamille travaillait sur une visibilité accrue pour le réseau d'offres et de besoins en termes d'accueil familial, l'entreprise a désormais évolué vers un accompagnement des aidants et accueillants sur le volet administratif (1). Le public visé habite majoritairement en zone rurale ou périurbaine. Parmi les types d'abonnements, un tarif « social » pour les personnes en situation de fragilité financière est proposé. L'écoute et le conseil aux accueillants restent des services gratuits.

Depuis la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, le statut d'accueillant familial est officiellement renforcé, tandis que les conditions d'agrément et le cadre juridique régissant le contrat de gré à gré sont plus précis. En moyenne, le reste à charge pour les personnes est deux fois moins élevé qu'en Ehpad. Mais, dans les faits, les procédures juridiques et comptables se complexifient. Au point de devenir « trop souvent un frein à l'accès au dispositif pour des personnes qui pourraient pourtant bénéficier d'une solution cohérente avec leur projet de vie », estime Paul-Alexis Racine-Jourdren, président de l'entreprise. De plus, CetteFamille



→ Une accueillante familiale soutenue par l'entreprise CetteFamille, joue avec les trois personnes qu'elle reçoit.

EN CHIFFRES

- 1806 personnes accueillies.
- Près de 3500 accueillants référencés.
- 3000 aidants conseillés.
- 3500 appels traités par mois sur le service d'écoute.

doit conjuguer ce soutien avec les règles particulières à chaque conseil départemental, lequel décide toujours de la délivrance de l'agrément et du suivi médico-social des parties prenantes.

Mais quelle légitimité trouver en tant qu'acteur privé ? Face aux réticences de certains départements comme des travailleurs sociaux engagés sur ce terrain, l'entreprise soutient le rôle des acteurs publics. CetteFamille assure d'abord ne pas être rentable : « Nous investissons sur le temps long. » Son lancement a été possible, entre autres, grâce au soutien de la région Normandie, à un appel d'offres de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, ou encore à un prix de l'innovation de la Fondation MMA. Pour le reste, l'entreprise compte sur ses soutiens privés : Bpifrance, le fonds d'investissement Newfund... Toujours implanté à Argentan (Orne) depuis sa création, CetteFamille vise à multiplier les partenariats avec des groupes d'assurance, des mutuelles, et avec les départements au titre de prestataires. ●

(1) Voir reportage des ASH n° 3050 du 2-03-18, p. 26.

→ PAUL-ALEXIS RACINE-JOURDREN, UN JEUNE PRÉSIDENT ISSU DE LA FINANCE



DR

Agé de 30 ans, le président et cofondateur de CetteFamille est originaire de Normandie, d'où l'implantation des locaux de l'entreprise à Argentan, dans l'Orne. Titulaire d'une licence en économie et d'un master d'économie appliquée obtenu à l'université Paris-Dauphine, il a d'abord occupé un poste d'analyste pendant un an à Bpifrance Investissement. Puis il a rejoint successivement la Caisse des dépôts et la BNP, durant quatre ans, en tant qu'analyste économique. Paul-Alexis Racine-Jourdren a ensuite travaillé un an au sein de la banque d'affaires Raphaël Financial Advisory, spécialisée dans le conseil en fusion et acquisition, avant de se lancer dans la création et le développement de l'entreprise CetteFamille. Il s'y consacre à plein temps depuis l'été 2016. ●